

23 mars 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 17 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLET, Président.

Date d'affichage de la convocation : 17 mars 2023

Présents : **Bazoges-en-Paillers** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Paillers** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Eric SALAÜN, Stéphanie VALIN – **Essarts en Bocage** : Arnaud BABIN, Nathalie BODET, Pierrette GILBERT, Emmanuel LOUINEAU, Yannick MANDIN, Nicolas PINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE – **La Merlatière** : Philippe BELY – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLET, Catherine SOULARD – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU pouvoir à Jacky DALLET – **Essarts en Bocage** : Fabienne BARBARIT pouvoir à Nicolas PINEAU, Caroline BARRETEAU pouvoir à Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD pouvoir à Nathalie BODET – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO pouvoir à Eric SALAÜN

Secrétaire de séance :

En exercice : 30

Présents : 25

Votants : 30

Quorum : 16

N° 078-23 – Attribution des primes de rénovation de façade

Dans sa séance du 31 janvier 2023, la Commission « Aménagement-Urbanisme-Habitat » a émis un avis favorable sur 8 dossiers représentant un montant total de 7 671 €.

Demandeur	Adresse des travaux	Travaux effectués	Montant estimatif travaux TTC	Montant prime
Dossiers déposés en 2022				
BOUDAUD Marcel	33 Le Moulin de la Thibaudière ESSARTS EN BOCAGE	Peinture	5 972 €	800 €
BOUSSEAU Françoise	10 rue du Ruisseau SAINT ANDRE GOULE D'OIE	ITE + Bardage	8 675 €	800 €
LAUBRETON Marylène et Olivier	3 Fief de l'Eulière CHAVAGNES EN PAILLERS	Peinture	8 813 €	800 €
LAURENT Luc et Myriam	31 rue des Genêts ESSARTS EN BOCAGE	ITE + Enduit	29 782 €	800 €
Dossiers déposés en 2023				
FORTIN Mathieu	83A rue de la Vendée BAZOGES EN PAILLERS	Peinture (prime bonifiée)	2 541 €	1 271 €
BERTHEAU Patrice	24 rue de la Croix Charette SAINT ANDRE GOULE D'OIE	Bardage	13 254 €	800 €
DEVINEAU Alain et Carole	233 rue du Calvaire CHAVAGNES EN PAILLERS	Peinture (prime bonifiée)	6 471 €	1 600 €
SCI DS ZOLA RETAILLEAU Séverine	22 rue Croix Charette SAINT ANDRE GOULE D'OIE	Bardage	32 699 €	800 €
TOTAL			108 207 €	7 671 €

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide

- **De valider les primes « rénovation des façades » susvisées,**
- **D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1^{er} Vice-président, à procéder au versement après la réalisation des travaux.**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 31 mars 2023

Le Président,
Jacky DALLEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.